

République Française
Département de l'Aveyron

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de PRUINES
Séance du 12 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, et le douze avril, à 20 h 30, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle socioculturelle de Pruines, sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : CARLES Christian, DIAZ Marie-Chantal, LUCENA Benvinda, MERLET Claude, POUGET Christian, POULAIN DE LAFONTAINE Nobélia, ROCQUET Olivier, VIELLE Sylvie, FOULCHÉ Corinne

Absent : FÉRAL Joffrey,

Secrétaire : Claude Merlet.

Date de convocation et affichage : 06 Avril 2023

Nombre de membres : Conseil municipal : 11- En exercice : 10 – Présents – 09

OBJET Vote du budget primitif 2023.

Délibération : 2023/016

Monsieur le maire présente le budget primitif 2022 qui s'équilibre de la façon suivante :

SECTION	DEPENSES	RECETTES
Fonctionnement	323 107.92	323 107.92
Investissement	636 779.02	636 779.02

Fonctionnement : 323 107.92€

- Recettes 262 733 € + résultat reporté : 60 374.92 €
- Dépenses 291 912.88 € + virement à S.I : 31 195.04 €

Investissement : 636 779.02 €

- Recettes 636 779.02 €
- Dépenses 600 686.07 € + solde d'exécution reporté : 36 092.95-

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le budget primitif 2023,
- D'autoriser le maire à signer toute pièce relative à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Christian POUGET

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

14 AVR. 2023

et publication ou notification du :

Le maire
Christian POUGET

